



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

**Parks Canada Agency
Bid Receiving Unit
111 Water Street East
Cornwall, Ontario K6H 6S3**

Fax : 1-877-558-2349

MODIFICATION #1

Proposal to: Parks Canada Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred or attached hereto, the supplies and services listed herein or on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : l'Agence Parcs Canada
Nous offrons par la présente de vendre à sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Title-Sujet Exploitation de sentiers de ski de fond	
Solicitation No. - N° de l'invitation 5P300-16-5581	Date 16 décembre 2016
GETS Reference No. – N° de référence de SEAG	
Client Reference No. – N° de référence du client	
Solicitation Closes L'invitation prend fin – at – à 2 :00 pm on – le 22 décembre 2016	Time Zone Fuseau horaire - Eastern Daylight Time (EDT)
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Cindy Dionne	
Telephone No. - No de téléphone (613) 938-5967	Fax No. – N° de FAX:
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction : Parc national du Gros-Morne P.O. Box 130 Rocky Harbour, NL A0K 4N0	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :	
Telephone No. - N° de telephone :	
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
_____	_____
Name/Nom	Title/Titre

Modification #1

- 1) Remplacer la clause 4.1.1 Évaluation technique par la version ci-dessous
- 2) **Annexe A – Énoncé des travaux:**

Remplacer la section 1.0 Introduction de l'énoncé des travaux par ce qui suit

1.0. Introduction

Les sentiers de ski de fond sont situés dans les limites du parc national du Canada du Gros-Morne. **Trent (30) kilomètres** de sentiers doivent être damés et deux huttes en arrière-pays doivent être entretenues. Étant donné que l'Agence Parcs Canada ne dispose pas des ressources nécessaires pour fournir le niveau de service requis, nous nous tournons vers le secteur privé pour l'obtention de ce service.

- 3) La date de clôture a été changée du 20 décembre 2016 au **22 décembre 2016 a 14 h (HNE)**

Toutes les autres conditions demeurent les mêmes.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Le soumissionnaire doit fournir une preuve d'expérience en damage de sentiers de ski de fond. Références requises.

4.1.1.2 Critères techniques cotés

	Critères techniques cotés par points (R)	Total de points disponibles	Note totale minimale
R1	Connaissances La proposition sera évaluée en fonction des connaissances et de la compréhension concernant : <ol style="list-style-type: none"> Les procédures d'entretien et de réparations à l'intention des pisteurs (20) Styles de damage (p. ex. classique et pas de patin) (10) 	30	18
R2	Compétences et expérience La proposition doit clairement décrire les compétences et l'expérience de la personne, et lorsqu'il s'agit d'une équipe, des membres qui la composent, ainsi que de la contribution qu'apporteront chacun de ces membres au projet. Plus précisément, la proposition doit fournir les renseignements suivants au sujet de la personne ou des membres de l'équipe : <ol style="list-style-type: none"> Formation réussie (5) Expérience relative aux techniques de damage (10) Expérience relative à l'entretien de sentiers (5) Expérience relative à l'utilisation d'équipement de damage (10) 	30	18
R3	Mécanisme de réservation Décrire l'approche et les mécanismes prévus pour le système de réservation des huttes situées en arrière-pays.	20	12
R4	Qualité de la proposition technique Qualité globale de la proposition <ol style="list-style-type: none"> La proposition est claire et bien rédigée La proposition est réaliste et rationnelle 	10	6
	Total	90	54

4.2 Méthode de sélection

Clause du *Guide des CCUA0027T* (2012-07-16), Méthode de sélection – Note combiné la plus haute sur le plan du mérite technique et du prix

Utiliser la clause suivante lorsque la demande de soumissions comprend des critères d'évaluation techniques obligatoires et cotés, et que la méthode de sélection se fera en fonction du résultat obtenu sur le plan du mérite technique et du prix.

Les agents de négociation des contrats doivent choisir une des options fournies dans la clause.

Ne pas utiliser pour les besoins de faible valeur lorsque le modèle 2T-LDV1 est utilisé.

- Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
 - respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
 - satisfaire à tous les critères obligatoires; et
 - obtenir le nombre minimal de points requis pour l'évaluation technique pour le critère; et
 - obtenir le nombre minimal de 54 points exigés pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques cotés. L'échelle de cotation compte 90 points.

2. Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences a, b, c et d seront déclarées non recevables.
3. La sélection sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Une proportion de 60 % sera accordée au mérite technique et une proportion de 40 % (inscrire le pourcentage pour le prix) sera accordée au prix.
4. Afin de déterminer la note pour le mérite technique, la note technique globale de chaque soumission recevable sera calculée comme suit : le nombre total de points obtenus sera divisé par le nombre total de points pouvant être accordés, puis multiplié par 60.
5. Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 40 %.
6. Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note combinée.
7. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement choisie. La soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat.

[Le tableau ci-dessous présente un exemple où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de 60/40 à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement.] Le nombre total de points pouvant être accordé est de 135, et le prix évalué le plus bas est de 45 000,00 \$ (45).

Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (60%) et du prix (40%)

		Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Note technique globale		115/135	89/135	92/135
Prix évalué de la soumission		55 000,00 \$	50 000,00 \$	45 000,00 \$
Calculs	Note pour le mérite technique	$115/135 \times 60 = 51.11$	$89/135 \times 60 = 39.56$	$92/135 \times 60 = 40.89$
	Note pour le prix	$45/55 \times 40 = 32.73$	$45/50 \times 40 = 36.00$	$45/45 \times 40 = 40.00$
Note combinée		83,84	75,56	80,89
Évaluation globale		1 ^{er}	3 ^e	2 ^e